



## Garagiste responsabilité ou non ?

Par **sabrina**, le **18/09/2015 à 18:25**

Bonjour,

je me suis rendue il y a deux semaines dans un garage car pédale d'embrayage bloqué au planché ! du coup je vais voir un garagiste qui me dit que c'est l'émetteur récepteur et que l'embrayage va bien. donc moi et mon mari acceptons le changement des pièces émetteur et récepteur qu'on a eu pour 450e ... après la réparation de ces pièces il me dit c'est bon la pédale est remonté par contre c'est normal que vous auriez du mal les 1eres semaines a passer les vitesses car il se peut qu'il y ai des bulles d'air dans le circuit donc on ne s'inquiète pas trop pendant deux semaines on galère a passer les vitesses jusqu'au moment où on pouvez les passer qu'en moteur éteint ! donc la on va voir un autre garage qui lui nous dit clairement que l'embrayage est HS depuis que le récepteur est mort donc ils nous dit qu'il aurait du nous le changer en même temps ! du coup on peut plus utiliser la voiture car on peut plu passer du tout les vitesses ! donc la question est ce que je peux engagé la responsabilité du garagiste du fait qu'il aurait du m'informer de l'état de l'embrayage? et de + mes pneus été lisse et c'est le 2 ème garage qui ma prévenu heureusement ! je le savais même pas car je connais rien en voiture je suis une femme :) je trouve qu'il aurait du me le dire sachant qu'en + je suis enceinte je me serais retrouvé dans le fossé si le 2ème garage m'avait rien dit. Merci de vos réponses précieuses que j'attend avec hâte !